

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concordie de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Écho Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, Étampes, etc.) and times for various services.

Inondations du Midi.

Par décision de M. le Maréchal-Président de la République, un Comité de Souscriptions vient d'être formé sous le patronage de M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, pour venir en aide aux victimes de l'inondation qui désole les départements du Midi.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs la circulaire suivante que M. le Préfet de Seine-et-Oise a adressée, le 30 juin, à MM. les Maires de son département.

Messieurs,

Par décision de M. le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République, un Comité de Souscription vient d'être formé sous le patronage de Madame la Maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, pour venir en aide aux inondés du Midi.

Des sommes importantes ont déjà été réunies; mais les misères à soulager sont incalculables, et il est essentiel qu'à tous les degrés de la hiérarchie, l'Administration s'associe énergiquement aux efforts qui sont tentés pour y faire face.

Si donc, Monsieur le Maire, il n'existe point encore dans votre commune de comité local qui ait pris sur lui de solliciter les dons charitables, je vous engage à en organiser un sans délai, en vous aidant des concours qui vous paraîtront les plus propres à en assurer le succès. Parmi les membres de ce comité, des dames, si la chose est possible, figureraient avec avantage.

Si, au contraire, l'initiative privée a pris les devants, secondés de tout votre pouvoir les comités qui fonctionneraient déjà. En un mot, activez et régularisez autant qu'il sera en vous, les élan de la charité.

Les souscriptions recueillies devront être versées entre les mains soit des percepteurs, soit des receveurs particuliers qui ont reçu des instructions à cet égard. Quant aux listes des donateurs, vous aurez soin de me

les faire parvenir deux fois par semaine, afin que je les transmette à Madame la Maréchale de Mac-Mahon, présidente du Comité central, qui en assurera la publication.

Je crois inutile, Monsieur le Maire, d'appuyer sur les raisons qui doivent, en cette occurrence, exciter votre zèle, certain que je suis d'avance qu'il ne fera pas défaut à une œuvre que l'humanité et le patriotisme imposent également au dévouement de tous.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de Seine-et-Oise, H. LIMBOURG.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI.

La nouvelle des terribles inondations qui ravagent les populations du Midi a été à peine connue, que des souscriptions ont été organisées dans la France entière.

L'Administration municipale de notre ville, désirent venir en aide aux malheureux inondés, a aussi spontanément ouvert une souscription.

Nous publions aujourd'hui la première liste des souscripteurs à la Mairie, et nous insérerons toutes celles qui nous seront communiquées.

List of donors and amounts for the subscription, including names like M. Brunard, M<sup>me</sup> Brunard, MM. Decolange, etc.

Report.

Table of names and amounts for the subscription, including names like Emery Adolphe, Persent, etc.

Report.

Table of names and amounts for the subscription, including names like Emery Adolphe, Persent, etc.

Feuilleton de l'Abeille

DU 3 JUILLET 1875.

DEUX FEMMES

L'Habitude et le Souvenir.

Au bout d'une année de mariage, Hélène fut dans la cruelle alternative ou de passer sa vie auprès d'un homme qu'elle haïssait, ou de demander une séparation qu'aucun tribunal, après avoir pris connaissance des faits, ne songerait à refuser. Ce ne fut pas sans de longues hésitations qu'elle se décida pour ce dernier parti.

La séparation demandée à sa requête fut facilement obtenue contre M. de Brionne, et le président du tribunal de première instance, se tournant vers l'avoué qui représentait le comte, lui adressa ces paroles significatives: « Maître X... vous direz à votre client que la réputation de sa femme sort sans aucune tache de ce procès, et que le tribunal regrette d'être impuissant à punir les torts qu'on a eus envers elle. »

La séparation de corps entraîne la séparation de biens, ce qui permit à la comtesse de reprendre sa dot et lui assura un bien-être en rapport avec la position qu'elle était destinée à occuper dans le monde.

Mais à vingt et un ans, elle ne s'en trouvait pas moins veuve sans pouvoir se marier, n'ayant pas même la consolation d'être mère et de s'intéresser à la vie en voyant grandir ses enfants. Afin d'animer un peu une

solitude dont la pensée l'effrayait, elle résolut de réunir autour d'elle un petit nombre d'amis et de se créer un salon d'intimes. Elle y parvint en peu de temps, à force d'esprit, d'amabilité et de grâces; elle sut mettre chacun à l'aise et persuader à ses hôtes qu'ils étaient chez eux; elle se fit petite pour donner aux autres plus de place; elle devint muette afin que ses amis pussent parler à leur aise; elle les étudia pour flatter leurs goûts, leurs manies, leurs penchants; enfin, elle leur rendit la vie si facile et si douce qu'ils prirent chez elle des habitudes dont ils ne purent plus se passer.

Parmi les visiteurs les plus assidus de la comtesse, l'on doit mettre en première ligne le baron de Livry. Une femme d'esprit qui passe pour l'avoir autrefois beaucoup connu, a tracé son portrait de cette façon: « Il a, dit-elle un jour, de grandes jambes, de grands bras, de grandes moustaches et un grand cœur. — Il ressemble alors à Don Quichotte, fit-on observer en riant. — Mais certainement, répliqua-t-elle sans se fâcher. Comme celui dont vous parlez, M. de Livry, bien qu'il frise déjà la cinquantaine, a su conserver toutes ses illusions, et il professe à l'égard des femmes une sorte de respect somnifère et discret. Pour les personnes qu'il aime, le baron est toujours prêt à rompre des lances, à courir en champ clos, à faire tous les sacrifices imaginables. Son esprit est des plus originaux et des plus fins, et son cœur a de ces délicatesses inouïes que les femmes seules savent apprécier. On lui reproche bien certains travers, mais ce ne sont que les travers de ses qualités. Comparez-le à Don Quichotte, sa modestie seule pourra en souffrir, car je pense avec lui que le héros de Cervantes, loin d'être un fou, est tout simple-

ment un homme de cœur qui, révolté de voir fleurir de toutes parts l'injustice et l'égoïsme, essayait de faire revivre autour de lui une époque où le désintéressement et la courtoisie chevaleresque étaient en honneur. »

Après le baron, on comptait parmi les invités de la comtesse une vieille fille d'une cinquantaine d'années, fort estimée dans le monde à cause de son caractère, fort recherchée pour son esprit et cousin germain de M. de Brionne. Malgré cette proche parenté, elle n'avait pas craint de donner tort au comte dans ses démêlés avec sa femme, et, pour que sa protestation fût plus complète, elle était passée ouvertement dans le camp de la comtesse, ce qui n'avait pas peu contribué à la considération dont Hélène commençait à jouir, malgré sa séparation d'avec son mari et quelques propos qu'avait fait naître la longue assiduité de Maurice auprès d'elle.

Avec le baron et M<sup>me</sup> de Brionne, la comtesse recevait deux hommes que l'on appelait familièrement le chevalier et le vicomte, sans joindre à leurs titres leurs noms de famille.

Ces deux fidèles du salon de la rue Moncey étaient deux charmants débris d'un siècle passé, et d'une société sinon meilleure, du moins plus aimable que la nôtre. Le chevalier et le vicomte s'étaient connus dès leur enfance et s'étaient aimés dès l'âge de raison; ils avaient servi ensemble sous la Restauration, avaient accompagné Charles X dans l'exil et ils se flattaient d'avoir guerroyé avec la duchesse de Berry. Séparés l'un de l'autre par divers événements pendant une partie du règne de Louis Philippe, ils s'étaient retrouvés ensuite à Paris, et ils avaient pris le parti de ne plus se quitter et de mettre en commun sous le même toit leurs

fortunes, leurs chères croyances, leurs affections, leurs petites inimitiés et leurs vieux meubles.

Personne n'était plus aimable dans un salon que ces deux vieillards si étroitement unis; ils se prétaient de l'esprit l'un à l'autre, ils se faisaient valoir, ils se donnaient la réplique et c'était un feu roulant d'anecdotes du bon vieux temps, de mots heureux, d'épigrammes sur les hommes et les choses de ce temps-ci. Ni leur cœur ni leur esprit n'avaient pu vieillir, et ils ne savaient pas se trouver auprès d'une femme agréable sans lui faire la cour. Le chevalier s'essayait d'un côté, le vicomte de l'autre, et c'était à qui débiterait le plus de galanteries, mais de ces galanteries de bon goût, comme on en disait dans leur jeunesse. Celle qui se trouvait ainsi attaquée ne se plaignait point d'être mal à l'aise entre les deux amis; elle se penchait à droite, à gauche, écoutait par-ci, écoutait par-là, et sous le charme de cette fine et discrète causerie, elle se surprenait bientôt à oublier l'âge de ses interlocuteurs, s'enhardissait et devenait coquette à son tour. En la pressant un peu, on serait arrivé à la faire confesser que si la chaste Suzanne se fût trouvée surprise par le chevalier et le vicomte, elle eût oublié leur audace en faveur de leur esprit, et ne fût pas allée se plaindre aux tribunaux d'alors. On ne reprochait aux deux amis qu'un défaut, bien inoffensif: c'était d'avoir le souvenir trop facile.

En effet, comme ils avaient presque toujours vécu ensemble, tout était pour eux matière à communes reminiscences. Sous le moindre prétexte, ils évoquaient le passé; la fête d'aujourd'hui leur remettait en mémoire la fête d'autrefois, une femme qui traversait un salon leur rappelait une autre femme qui, il y a trente

L'administration a reçu le relevé approximatif des désastres causés par les inondations. Ces désastres sont évalués, en chiffres ronds, à 300 millions; quant au nombre des victimes, on l'estime à 3,000.

Les convulsions terrestres ont quelquefois soulevé les flots et submergé les parties basses du globe; mais on n'a pas d'exemple dans l'histoire ancienne d'un déluge partiel, où 3,000 personnes aient péri par suite du débordement d'un fleuve.

Les lamentables événements produits par les inondations dans une partie de nos départements méridionaux donnent un intérêt d'actualité aux détails géographiques qui suivent concernant le bassin de la Garonne.

La ceinture de ce pays est formée, à l'ouest, par les monts de Bigorre; au sud, par les Pyrénées; à l'est, par la ligne de partage des eaux, jusqu'au massif de la Lozère.

La Garonne prend sa source au val d'Aran, sur le territoire espagnol, entre les pics de la Maladetta et du mont Vallier; elle traverse les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Gironde. Son cours est d'abord dirigé du sud-est au nord-ouest, puis les monts de Bigorre le forcent à se détourner brusquement au nord-est jusqu'à Toulouse; à partir de cette ville, la direction du fleuve va du sud-est au nord-ouest.

On sait que Toulouse, qui est surtout le lieu où a sévi le fléau de l'inondation, communique avec l'Atlantique par la Garonne, et avec la Méditerranée par le canal du Languedoc.

Après Toulouse et dans Toulouse même, la Garonne coule dans une plaine continue jusqu'à la fin de son cours; son lit est peu profond, ce qui rend ses débordements fréquents et ce qui explique les terribles ravages causés au loin par ses eaux, que rien ne maintient. La navigation, souvent interrompue par les basses eaux, se fait par le canal latéral à la Garonne sur un parcours de 200 kilomètres.

La Garonne a une vitesse moyenne de 3 kilomètres à l'heure; elle a une largeur moyenne de 200 mètres.

### LES DEUX VILLES

A propos déclamé à la Comédie Française, le mardi 29 juin 1875, au bénéfice des inondés du Midi.

PARIS, M<sup>lle</sup> Lloyd. — TOULOUSE, M<sup>lle</sup> Favart.

#### Paris.

Tout va bien. J'ai payé ma dette de souffrance, Je suis Paris, je suis libre, je suis heureux. J'ai prodigué mon or et mon sang pour la France, D'autres m'imiteront... Que le ciel soit pour eux!

J'ai relevé mes murs, mes théâtres, mes temples, J'en bâtis de nouveaux qui vaudront les anciens Et, mon courage ayant donné assez d'exemples, J'oublierai les malheurs des autres et les miens!

#### Toulouse.

Écoute-moi. Paris! La richesse est jalouse Quand les coeurs sont troublés et les destins tremblants; Je te dis seulement: Paris, je suis Toulouse, Et j'ai le deuil au front et la blessure aux flancs!

Je risais au milieu de mes plaines fécondes, Je faisais le labour des heureuses cotes, Mon fleuve me prêtait pour servantes ses ondes Et les grands pics neigeux m'entouraient de clartés;

Tout à coup, tout à coup, sur cette douce rive, Comme tombe l'éclair, comme l'aigle descend, L'eau hurlante paraît, la trombe folle arrive, Et tout est renversé sous le flot mugissant!

Tu connais l'Incendie, ô Paris! ces feux sombres Qui changent une ville en horrible décor, D'abord rouge volcan et bientôt noirs décombres, C'est l'Incendie... Eh bien, on y sent l'homme encor!

C'est l'homme formidable et méchant, mais c'est l'homme Qui, partant où la flamme impie étincela, [me! Et quel que soit le nom dont il faut qu'on la nomme, L'homme s'y reconnaît du moins: un homme est là!

ou quarante ans, avait traversé leur vie; aussi, Casimir Desroches, dont la mauvaise langue avait une belle occasion de s'exercer, s'était-il permis de les surnommer les deux *Soutenez-vous-en; dis-moi, l'en soutiens-tu?*

Ce fut au milieu de cette petite réunion d'amis, auxquels il faut joindre trois ou quatre femmes d'esprit et quelques hommes éminents, que M<sup>me</sup> de Brionne passa les premières années qui suivirent sa séparation. On essayait de lui faire la vie aussi douce qu'elle la faisait aux autres, et elle se trouvait heureuse ainsi, entourée qu'elle était de dévouements et d'affections, et désormais à l'abri des cruelles émotions qu'elle avait en le temps d'éprouver pendant la courte durée de son mariage. Mais pouvait-elle toujours vivre dans cette quiétude, dans cet éternel repos? Ne devait-elle pas se lasser tôt ou tard de cette existence négative? A vingt-cinq ans, le cœur de la femme a des exigences impérieuses. Un jour, Maurice Deville lui fut présenté et, après bien des hésitations, des angoisses de toutes sortes, des luttes terribles où sa raison et son cœur furent aux prises, le cœur triompha de la raison et Hélène aima Maurice Deville. Elle l'aima avec tout l'empressement d'une jeunesse longtemps contenue, avec toute l'énergie de son caractère exalté, elle l'aima passionnément, comme elle eût aimé peut-être son mari, si son mari avait été digne d'elle. Quant à Maurice, il avait, lorsqu'il rencontra la comtesse, de vingt-huit à trente ans, l'âge qui plaît le plus aux femmes, car l'homme possède encore toutes les qualités de la jeunesse, et il peut y joindre déjà certaine expérience de la vie, qui semble une garantie de bonheur. Malheureusement, étourdi de l'honneur que lui faisait M<sup>me</sup> de Brionne en le distin-

guant entre tous, enivré d'une félicité à laquelle son amour aspirait depuis longtemps, Maurice se jeta tête baissée dans la charmante intrigue, l'adorable liaison qui s'offrait à lui. Il y apporta toute sa fougue et tous ses enthousiasmes. Il ne calcula pas que, pour être durable, la passion chez l'homme a besoin de se modérer; qu'en ce monde ici, tout casse, tout passe, tout lasse; il ne voulut pas comprendre que la femme a dans le fond de son cœur plus de trésors de tendresse que nous n'en avons, qu'en elle ces trésors sont inépuisables; il se crut capable de rendre à Hélène tendresse pour tendresse et passion pour passion.

Quatre ans s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels ils purent croire à l'éternité de leurs amours. Mais dans le cours de la cinquième année, ils s'aperçurent que le mot éternité est d'essence divine et que rien de terrestre n'est éternel. Maurice accourait avec moins d'empressement aux rendez-vous qu'Hélène lui donnait; il s'y montrait rêveur et distrait. Enfin, ils n'apportèrent plus l'un et l'autre dans leurs entrevues une part égale d'enthousiasme; la balance penchait trop évidemment du côté d'Hélène; l'heure de l'inévitable crise avait sonné. Que se passait-il donc dans le cœur de Maurice? Trouvait-il la comtesse moins belle? Non, quand il se surprenait à la contempler, il était forcé de reconnaître qu'elle n'avait jamais été plus séduisante. Avait-il noté quelque nouvelle et mystérieuse intrigue qui portait ombrage à son affection pour M<sup>me</sup> de Brionne? Cela ne se pouvait pas; Maurice avait un caractère un peu faible peut-être, mais il était d'une nature droite et franche. Si, dans un moment de faiblesse et d'égarément, il se fut rendu coupable de quelque faute vis-à-vis d'Hélène,

rien de l'homme n'est là, pas même sa furie! C'est l'inconnu qui sert une invisible loi, C'est la nature froide et jamais attendrie, Qui fait ce qu'elle veut et ne dit pas pourquoi!

L'homme ne peut que fuir dans sa morne épouvante, Mais le flot plus acif le harcèle et le suit, Et de toutes parts l'onde implacable et vivante, Assiège les maisons qui croulent dans la nuit!

Pas d'asile et d'espoir! Le fléau fait son œuvre, Le noir démon des eaux frappe tout sans remords, Il saisit la cité dans ses plus de couleur, L'étoffe et disparaît... et mille hommes sont morts!

J'ai vu cela, j'ai vu les mères et les veuves, J'ai vu les orphelins que ce désastre a faits, J'ai vu tous mes trésors engloutis par mes fleuves, J'ai vu les dévouements et j'ai vu les bienfaits!

Ils se sont bien battus, nos soldats héroïques, Dans cette autre bataille où rien ne les défend; J'ai vu leurs chefs courir, désarmés et stériles, Et mourir un héros pour sauver un enfant!

Les magistrats du peuple ont fait leur noble ouvrage, L'esprit de dévouement a reconnu les siens; Le premier par le rang comme par le courage A qui dirait: « Pars-tu? » répondrait: « J'en reviens! »

Je ne demande rien, ô Paris! mais regarde: La misère des uns fait à tous un devoir; J'étais riche, je suis pauvre. Que Dieu te garde! Je vivrai de mon deuil et de mon désespoir.

#### Paris.

Merci! Je me retrouve en écoutant ta plainte; Celui qui souffre et vient est déjà non vainqueur, La flamme généreuse en moi n'est pas éteinte, Et ce qu'a dit ma bouche était loin de mon cœur!

Prends mon or, et par lui que ta douleur espère! Prends l'or de mes malheurs, à tes maux consacré! Prends l'or de mon travail, qui deviendra prospère; Prends l'or de mes plaisirs: il deviendra sacré!

Où, ma sœur, dans ton deuil reprends une espérance; Je ne t'oublierai point, quel que soit le destin, Car nous ne sommes pas deux villes, mais la France, Et le temps d'égoïsme est un passé lointain!

Après les jours mauvais, au sortir des abîmes, Faisons pour nous aimer des efforts plus fervents, Et du moins unissons, en comptant les victimes, Sur les lèvres des morts le baiser des vivants!

HENRI DE BORNIER.

### ÉTAMPES.

#### Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 4,186 fr., versés par 43 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 2,880 fr. 71 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 1,340 fr., versés par 13 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 296 fr. 80 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 570 fr., versés par 4 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 4,000 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 3,877 fr., versés par 24 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 1,405 fr. 80 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 1,686 fr., versés par 16 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 377 fr. 50 c.

### Police correctionnelle.

Audience du 30 Juin 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

#### JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— Noret Anselme-Jean-Pierre, 34 ans, jardinier à Arrancourt; 3 mois de prison et aux dépens, pour vol, étant en état de récidive.

— MADEX Roch, 31 ans, né à Picherande (Puy-de-Dôme, marchand ambulancier, sans domicile fixe; 10 jours de prison, 25 fr. d'amende et 50 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour coups et blessures volontaires, sur opposition d'un jugement par défaut rendu le 11 décembre 1872, qui l'avait condamné à 1 mois de prison, 400 fr. d'amende et 200 fr. de dommages-intérêts.

— YAU Pierre-Eugène, 43 ans, journalier à Guillery; 5 fr. d'amende pour violences et voies de fait.

— BEAUVAIS Marie-Eulalie-Éléonore, femme de Hippolyte Lépicié, 50 ans, cultivatrice, demeurant à Prunay; 25 fr. d'amende, 20 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, avec insertion et affiches du jugement au nombre de 25 exemplaires, pour falsification de lait, donnée alimentaire destinée à être vendue (suppression de la crème dans la proportion de 54 et 17 0/0).

— MERCIER Marie-Sophie Philomène, veuve de Valentin Chauvet, marchande des quatre saisons, à Etampes; 15 jours de prison et aux dépens, pour vol.

— PETIT Victor-Alfred, 32 ans; — ASSELINÉAU Sophie-Désirée, 41 ans, femme Petit, cultivateurs, demeurant ensemble à Etampes, faubourg Evard; 6 jours de prison, 16 fr. d'amende chacun, et solidairement aux dépens, pour vol conjointement dans les champs de récoltes déjà détachées du sol.

\* \* Nous apprenons avec une satisfaction que le public partagera sans doute, que la Société Centrale d'Agriculture de France, à l'occasion des concours par elle institués pour les années 1874 et 1875, a décerné, le 27 juin dernier, à M. Lemaître, notre vétérinaire d'arrondissement, un prix de 300 francs pour un mémoire sur le typhus.

\* \* Nous sommes heureux de mentionner aussi que la Fanfare municipale d'Etampes a obtenu une médaille d'argent au concours musical de Fontainebleau du 20 juin dernier.

\* \* La dernière course géologique du Muséum aura lieu dimanche 4 juillet, sous la direction de M. Stanislas Meunier, à la côte Saint-Martin, à Ormoy, Morigny, Jours et Etréchy. — On se réunira à la gare d'Orléans où l'on prendra, à sept heures quinze minutes le train pour Etampes.

Le cours de géologie a lieu au Jardin des Plantes, les mardis et samedis, à quatre heures un quart, dans l'amphithéâtre de minéralogie.

(Moniteur Universel.)

GUILLERVAL. — La femme Douillet, à la suite d'un affaiblissement de ses facultés, se croyait atteinte d'une maladie grave et poursuivie par des êtres imaginaires. Elle répétait qu'elle n'avait pas longtemps à vivre.

Le 16 juin dernier, on a trouvé cette malheureuse femme pendue à une solive de son grenier. Elle était âgée de cinquante-un ans.

#### Tablettes historiques d'Etampes.

JUILLET 1740.

On découvre à Etampes le corps de M. Nicolas Glasson, vicaire de la paroisse de Saint-Germain (aujourd'hui Morigny), et enterré depuis 102 ans; on le trouva sans aucune corruption aussi bien que la bière et le suaire, quoique les autres corps inhumés à côté de lui soient consumés. Il était mort le 11 mai 1637, âgé de 35 ans, qu'il avait passés dans une grande péni-

tence. Mgr l'archevêque de Sens instruit de cet événement permit un culte particulier, et l'on parle de quelques miracles que ce prêtre est disposé à croire, sans épuiser tous les doutes de l'incrédulité.

(Extrait du *Calendrier ecclésiastique* pour l'année 1742. A Utrecht, 1742, in-32. *Almanach janséniste*.)

De nos jours encore, les bonnes femmes de Morigny et des environs, vénèrent la mémoire de saint Nicolas Glasson, auquel elles attribuent le don de pouvoir faire marcher les petits enfants. Pour intercéder saint Nicolas Glasson, la tradition veut que l'enfant et ses parents assistent trois fois à la messe dans l'église de Morigny et un jeudi, et que, pendant l'office, on dépose les petits enfants sur une pierre tombale qui se trouve dans cette église derrière le ban d'œuvre et que la croyance populaire considère comme couvrant le corps de Nicolas Glasson.

D'après la source à laquelle nous avons puisé notre citation, la sainteté de Nicolas Glasson doit être suspecte aux catholiques; ajoutons aussi que la tombe vénérée n'est pas celle de Nicolas Glasson, mais celle d'un membre de la famille de Viard, et enfin que Nicolas Glasson qui était vicaire de Saint-Germain, a dû être inhumé dans son église dont l'emplacement fait aujourd'hui partie du cimetière de Morigny.

P. M.

#### Nouvelles et faits divers.

— Les assises de la troisième session de Seine-et-Oise commenceront le 19 juillet prochain.

— Le conseil d'Etat vient d'être saisi d'un projet de réglementation administrative qui intéresse une classe très-nombreuse de citoyens, celle des pharmaciens.

Le programme des examens serait quelque peu élevé; les brevets de première et de seconde classe seraient supprimés. Il n'y aurait plus qu'une classe de pharmaciens, et les brevets obtenus donneraient le droit d'exercer dans toute la France à ceux qui les possèdent.

— Beaucoup de personnes demandent comment on peut expédier une somme d'argent par le télégraphe.

Voici les formalités à remplir: Il faut d'abord aller à la poste déposer l'argent; l'administration des postes délivre un reçu que l'on garde et un mandat que l'on porte au télégraphe.

La taxe d'un mandat télégraphique est celle d'une dépêche ordinaire; seulement on perçoit 50 c. en plus, parce qu'à destination on fait deux copies, une pour le directeur de la poste et une autre que l'on envoie au destinataire pour qu'il aille toucher son argent.

— Si on en croit les rapports envoyés d'un certain nombre de départements, le gibier, tant plume que poil, ferait concevoir les plus magnifiques espérances pour la prochaine campagne de 1875-1876.

En général et autant que dès à présent on est en état d'en juger, les couvées de perdreaux et de faisans ont admirablement réussi, et elles ne paraissent pas avoir souffert des chaleurs exceptionnelles de ces derniers temps.

— Samedi dernier, une longue file de chariots quittait le champ de foire d'Orléans pour se rendre à Châteaudun. C'était toute la *Ménagerie lozérienne*, dont les orléanais ont vu le propriétaire, M. Justin Pezon, entrer chaque soir, pendant la foire du Mail, dans les cages des lions et des ours, et dompter ces fauves par la puissance de son regard et de sa volonité.

Un terrible drame, dont les causes ne sont qu'imparfaitement connues et qui n'a eu pour témoin qu'un enfant employé dans la ménagerie, s'est accompli vers dix heures du soir, alors que la caravane se trouvait à deux kilomètres et demi de Tournais qu'elle venait de quitter. M. Justin Pezon était frappé de trois coups de couteau-poignard par son principal employé, et une demi-heure après il succombait aux terribles blessures qu'il avait reçues.

Les voitures, cependant, avaient continué leur marche, elles arrivèrent à Châteaudun à cinq heures du

très-sensible aux inégalités de caractère qu'il remarqua bientôt chez la comtesse; il s'étonna des mouvements d'humeur qu'elle ne put cacher, il s'impatienta de ses plaintes, il s'agitait à la vue de larmes trop fréquentes dont il ignorait la cause, il souffrit d'exigences de toutes sortes sans cesse renaissantes. Il aurait dû se dire que plus la femme se sent aimée, moins elle se montre exigeante. L'exigence naît des craintes qu'on éprouve, de même qu'on ne court qu'après les choses qui vous fuient. Mais tous ces raisonnements ne se font que de sang-froid et ils échappent à ceux qui les devraient faire. Maurice, au lieu de plaindre Hélène, se plaignit d'elle, auprès d'elle, et de là naquirent ces scènes regrettables qui peu à peu désunissent les âmes et dont les inimitiés ou les jalousies en éveillent le manquement pas de tirer parti. Des relations comme celles de M<sup>me</sup> de Brionne et de Maurice, quelque cachées qu'on les tienne, se devinent tôt ou tard. Les mères surtout ont une clairvoyance merveilleuse, et celle de Maurice, sans avoir jamais ni provoqué ni reçu de son fils aucune confiance, savait depuis longtemps à quoi s'en tenir. Pendant quatre années, tant qu'elle vit Maurice heureux, elle respecta silencieusement son bonheur et se garda bien d'y toucher. Mais le jour où son fils rentra chez lui contrarié, nerveux et chagrin, elle comprit, en sa qualité de femme, ce qui se passait dans son cœur, et elle crut le moment venu de songer à des projets d'avenir ajournés. Il s'agissait d'un de ces mariages que rêvent toutes les mères dont le secret désir est de devenir un jour grand-mères. Madame Deville ne commit pas la maladresse de froisser les justes susceptibilités de Maurice, elle respecta toutes ses délicatesses, elle fut

il n'aurait pu la lui cacher, il se serait trahi malgré lui: rien de semblable n'était arrivé. L'espèce de révolution mystérieuse qui s'accomplissait peu à peu dans le cœur de Maurice s'expliquera d'un seul mot, qui désigne une terrible maladie morale: la satiété. Oui, Maurice était rassasié de bonheur, il succombait sous le poids de sa félicité. « Mon royaume pour un cheval! » criaient un prince fugitif. « Ma vie pour un nuage dans mon ciel bleu, » aurait pu s'écrier Maurice. Ah! si Madame de Brionne eût été moins éprise, plus experte en pareille matière, elle eût entendu le ciel de celui qu'elle aimait, elle en eût compris la signification, et elle aurait fait apparaître aux yeux de Maurice ravi le nuage qu'il évoquait. Que faut-il pour le composer, ce nuage? Un peu d'adresse, quelques ruses innocentes, des coquette-ries sans portée, un ou deux rendez-vous manqués, une absence de quelques semaines. Mais la femme qui aime avec toute son âme et qui s'est donnée pour la vie, ne saurait faire tous ces calculs et ne comprend pas une maladie qui ne peut l'atteindre. Au lieu de combattre le danger qui la menace, elle se résigne et elle courbe la tête; lorsqu'il faudrait rendre indifférence pour indifférence, froideur pour froideur, elle se montre plus tendre que jamais, incapable de feindre, de rire et de chanter par contrainte, elle pleure, elle souffre et elle se lamente. C'est la faute que commit M<sup>me</sup> de Brionne; faute bien excusable et que comprendront toutes les femmes qui ont sérieusement aimé.

Quant à Maurice, il ne se rendait pas compte du changement qui s'était opéré en lui, il ne se croyait atteint d'aucune maladie et de bonne foi, il s'imaginait être pour Hélène ce qu'il avait toujours été. Aussi fut-il

matin. La justice était déjà prévenue; la gendarmerie s'empara aussitôt du meurtrier.

Le corps du malheureux Pezon a été porté à l'hôpital. Les blessures qu'il avait reçues étaient affreuses: l'avant-bras était coupé, l'arrière coupée; un second coup de couteau l'avait atteint au dessus du sein droit, et un troisième avait pénétré à douze centimètres de profondeur dans la région lombaire et perforé le cœur.

M. Justin Pezon n'était âgé que de trente ans; il laisse cinq jeunes enfants. Mercredi dernier ont eu lieu ses funérailles auxquelles ses frères, dompteurs aussi, et ses confrères qui avaient, nous dit-on, beaucoup d'estime pour lui, avaient tenu à assister.

(L'Écho Duvois).

— Un crime épouvantable a jeté le petit village de Falguières dans le deuil et la consternation, dit un correspondant de Montauban.

Une vieille femme a empoisonné toute sa famille pour assouvir la haine que lui inspirait sa propre fille.

La première victime a été son petit-fils, Jean David, âgé de onze ans, qui a succombé, il y a trois jours, aux atteintes de l'empoisonnement par le plomb; puis le grand-père de l'enfant, père du gendre de l'empoisonneur, qui est mort avant-hier; puis le père de l'enfant qui est gravement malade et dont l'état est désespéré; puis la mère, fille de l'empoisonneuse, qui est encore à l'heure actuelle en grand danger, et enfin le grand-père maternel de l'enfant, c'est à dire le mari de cette mère, qui a été, lui aussi, victime de sa haine.

Cette furie, arrêtée avant-hier soir, a été écrouée à la prison de Montauban, d'où elle a été extraite pour être amenée sur le lieu du crime.

— Qui croirait que la décoration de la Légion d'honneur, si recherchée aujourd'hui, fut à son origine l'objet de railleries sans nombre? Rien n'est plus vrai cependant.

La première distribution de croix de la Légion d'honneur eut lieu le 14 juillet 1804.

C'était le moment des œillots rouges; des jeunes gens en mirent à leur boutonnière, et reçurent ainsi à distance les honneurs militaires par des factionnaires un peu myopiques. Napoléon, instruit des railleries qui en résultaient et du mécontentement des soldats, ordonna au ministre de la police de prendre à l'égard de ces insolents les mesures les plus sévères. Fouché répondit :

— Certainement ces jeunes gens méritent d'être châtiés; mais je les attends à l'automne qui va arriver.

Cette saillie désarma le maître, et bientôt il ne fut plus question des œillots rouges; mais on n'arrêta pas aussi facilement les sarcasmes et les prétendus beaux mots. Ainsi, au printemps de 1805, le général Moreau donnait un dîner; il fit venir son cuisinier, et lui dit en présence de ses convives :

— Michel, je suis content de ton dîner; tu l'es vraiment distingué; je veux te donner une casserole d'honneur!

Madame de Staël n'épargna pas non plus les épigrammes :

— Vous êtes des honorés! disait-elle le lendemain d'une grande promotion à ceux de ses amis qui y avaient été compris.

Lafayette refusa la décoration en la qualifiant de ridicule. Népomucène Lemercier, Ducis et Delille ne l'acceptèrent pas.

— Commerce du beurre en France. — Les exportations de beurre ont augmenté de 12 millions de francs par an pendant les quatre dernières années qui viennent de s'écouler. Il y a, du reste, augmentation tant sur le prix de cette denrée que sur les quantités exportées. Les beurres français sont demandés non-seulement par l'Angleterre, mais aussi par l'Amérique; des millions de kilogrammes sont expédiés chaque année pour le Brésil. La préparation a, d'ailleurs, fait de grands progrès; surtout au point de vue de la perfection du lavage et de la grande attention apportée aux soins de propreté, sans lesquels il ne peut y avoir de finesse de goût. Ces conditions sont indispensables pour les beur-

res d'exportation. En 1874, la France a exporté 37 millions de kilogrammes de beurres, d'une valeur totale de 90 millions de francs.

Cette quantité correspond à la production d'un milliard de litres de lait, ou à celle de 40,000 vaches donnant chacune en moyenne 7 litres de lait par jour. En présence de ces chiffres, on comprend la valeur croissante du beurre livré à la consommation indigène. C'est un puissant encouragement à l'accroissement du bétail et à la production de la viande. D'ailleurs, la fabrication du beurre laisse dans les fermes le caséine, le sucre de lait et des matières albumineuses qui ne sont pas perdues soit pour l'alimentation humaine, soit pour la nourriture des animaux domestiques. Quant au commerce d'importation du beurre étranger, il reste à peu près stationnaire; il est compris depuis trois ans entre 3 et 4 millions de kilogrammes, pour une somme de 11 à 12 millions de francs.

Edouard CAVAILHON.

— Un correspondant qui désire garder l'anonymat adresse la lettre suivante au National :

« Nous sommes toujours dans la saison des orages. A ce propos une feuille départementale a publié de sages conseils dont, lors du premier orage, je me suis hâté de profiter.

« D'abord, me dit ce journal, si vous êtes chez vous au moment où l'orage éclate, gardez-vous bien de vous placer près de la porte.

« Je m'éloigne de la porte.

« — Eloignez vous aussi de la fenêtre, ajoute cette feuille prudente.

« D'un bond rapide, me voilà près de la cheminée.

« — Malheureux! s'écrie mon conseiller, vous voulez donc vous faire foudroyer! Rien n'est plus dangereux que de s'approcher des cheminées quand le tonnerre retentit!

« Je commence à jeter un œil inquiet sur mon appartement. Enfin, j'ai trouvé un endroit où je suis en sûreté. Me voici au milieu de la pièce à égale distance de la porte, de la fenêtre et de la cheminée.

« Téméraire! s'écrie la feuille départementale. Vous vous êtes placé sous un lustre! Oubliez-vous que tout objet métallique attire le feu du ciel, que le bronze de ce lustre est corps conducteur du fluide électrique, comme les dorures de cette glace, comme les ferrures du parquet.

« Cette fois, je n'y tiens plus. Entre deux coups de foudre, je saisis le bouton de ma porte (acte de suprême imprudence: ce bouton est en cuivre!), je descends précipitamment les escaliers en évitant de toucher la rampe (qui est en fer), et me voici sous la porte cochère de ma maison. « Enfin, me dis-je avec un soupir de satisfaction, je suis donc en sûreté! Et, plein d'une douce quiétude, je délie de nouveau mon journal. Hélas! ma tranquillité devait passer comme un rêve rapide. Voici en effet ce que lisent mes yeux épouvantés :

« Ne pas se mettre à l'abri sous les édifices ou sous les bâtiments élevés, non munis de paratonnerres: se garder de rester sur le pas d'une porte, sous une porte cochère ou sous un auvent.

« Et je suis sous un bâtiment non muni de paratonnerre! Et je reste sous une porte! Insensé! Veux je donc en finir avec l'existence? Non! mille fois non! je me dois à ma famille et à l'industrie des carafes frappées (je suis dans les carafes frappées). Sortons!

« Je me réfugie sous un arbre. Détrempée par une pluie diluvienne, ma feuille départementale tombe en pâte. Néanmoins, j'y puis lire encore: Un arbre est un point culminant, et les points culminants attirent la foudre. Evitez donc de vous réfugier sous les arbres!

« En ce moment, la foudre éclate et tombe... Ce n'est pas sur mon arbre... Merci, mon Dieu! Mais rester sous ce traitre abri serait de la pure démente. Hélas! monsieur, écoutez ce que dit mon journal: Si vous vous éloignez de l'arbre, vous devenez point culminant et, comme tel, exposé à être foudroyé. A moins que l'arbre étant foudroyé après que vous l'avez quitté, vous ne soyez frappé par le choc en retour, et étendu raide mort.

Casimir faisait allusion dans son entretien avec le baron de Livry.

Nous ne ferons pas à Maurice l'injure de dire qu'il se surprit bientôt à aimer Thérèse; ce serait, du reste, une exagération. Elle lui plut toutefois et il prit, trop facilement peut-être, l'habitude d'accompagner sa mère dans les maisons où il était sûr de rencontrer M<sup>lle</sup> Desroches. Avait-il, au sujet de Thérèse, de secrètes espérances; se disait-il qu'un jour viendrait où il serait libre de l'aimer et de se faire aimer d'elle? Non, il pensait être éternellement lié à Hélène et il ne se croyait pas en droit d'escompter un avenir qui ne lui appartenait pas. Mais sa chaîne lui paraissait tous les jours un peu plus lourde à porter; il trouvait le caractère d'Hélène plus difficile qu'il ne l'était en réalité, et il lui arrivait de se demander s'il l'aimait autant qu'autrefois: triste question à laquelle il est bien imprudent de répondre.

II

Au moment où M<sup>me</sup> de Brionne, le teint animé par un secret dépit, s'avança vers le baron, Casimir jeta sur elle un regard où il exprimait à dessein l'admiration la plus manifeste pour sa beauté. Le jeune homme espérait faire son profit de la circonstance, et déjà il préparait un compliment des mieux tournés à l'adresse de la comtesse, lorsque celle-ci, sans prendre garde à tous ces audacieux symptômes d'admiration, toucha le bras de M. de Livry et l'attira à l'écart. Le jeune Desroches comprit qu'il n'avait plus qu'à s'éloigner. Il tourna prestement sur lui-même, enfonça son lorgnon dans

« Que faire, monsieur?... Si je reste sous l'arbre, je suis foudroyé. Si je quitte l'arbre, j'ai une chance de plus d'être étendu raide mort. Me blâme qui voudra, voici ce que j'ai fait. Je suis rentré chez moi, j'ai passé ma robe de chambre, j'ai allumé une cigarette et j'ai regardé tomber la pluie.

« L'orage est excellent pour la vigne, et nous aurons, je crois, du bon vin cette année. »

— Un inventeur inconnu. — On sait que les immeubles n<sup>o</sup> 15 du quai des Orfèvres et n<sup>o</sup> 18 de la rue de la Sainte-Chapelle seront démolis le mois prochain pour compléter le périmètre de la Préfecture de police. A propos de ces deux maisons on a rappelé dans un journal quelques souvenirs historiques qui s'y rattachent. En voici un — et le plus curieux — qui a été oublié.

Dans la maison n<sup>o</sup> 15 du quai des Orfèvres, au troisième, est mort, le 25 mars 1814, un nommé Henri Flamand, l'inventeur du tour concentrique, qui a donné naissance aux plus heureuses applications de la mécanique moderne. Le tour concentrique nous est venu ensuite de l'Amérique, mais c'est l'ouvrier Flamand qui l'y avait apporté, et sans s'en douter encore.

C'était en 1779, Henri Flamand, très habile ouvrier tourneur, était allé chercher fortune en Amérique. Un jour, voyageant à pied, il s'arrêta au village de Soho, où se trouvait une fabrique de machines à fier. Il y entra pour demander de l'ouvrage; mais son extérieur délabré, qui lui donnait l'aspect d'un mendiant plutôt que d'un ouvrier, ne prévint pas en sa faveur et on lui répondit qu'on ne pouvait pas l'occuper.

Il s'en alla triste et découragé; mais au moment où il tournait le dos au propriétaire de l'usine, celui-ci le rappela :

— Holà, l'homme! lui dit-il, quel diable de chapeau avez-vous là?

— C'est un chapeau de bois, monsieur.

— De bois?... montrez-moi ça.

Et après l'avoir examiné avec attention :

— Où l'avez-vous acheté? demanda-t-il.

— Je l'ai fait moi-même, monsieur.

— Et comment avez-vous fait?

— Au tour, monsieur.

— Mais c'est impossible; le tour tourne rond et le chapeau est ovale.

— Cela ne fait rien, monsieur; j'ai déplacé le point du centre, et j'ai tourné comme j'ai voulu.

Le directeur de l'usine comprit aussitôt toute l'importance de cette découverte; il retint Henri Flamand, qu'il garda pendant vingt ans. Ce dernier rentra en France avec une petite fortune, et après en avoir perdu une partie dans des spéculations de Bourse, il épousa la fille d'un acteur du théâtre Lazari. Quand il mourut, dans la maison du quai des Orfèvres, il était paralysé depuis quatre ans.

#### Etat civil de la commune d'Etampes.

##### NAISSANCES.

Du 27 Juin. — HARDY Rachel-Léontine, rue Saint-Jean, 1<sup>er</sup>. — 27. VAN DER HEYDEN Pauline-Eugénie, rue du Sablon, 6. — 29. LANNON Marguerite-Antoinette-Marie, place Notre-Dame, 2. — 30. AUBIN Louise-Hermance, rue Saint-Antoine, 28.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 4<sup>e</sup> GOUSSARD Ernest-Désiré, 34 ans, lampiste, rue Notre-Dame-des-Champs, 55, à Paris; et D<sup>lle</sup> ALLEAUME Maria-Florentine, sans profession, place Saint-Gilles, 41.

2<sup>e</sup> CHANON Joseph, garçon boucher, demeurant de fait à Paris, rue du Château, 95, et de droit à Etampes, rue Basse-de-la-Foulerie, 22; et D<sup>lle</sup> BRAUVAIS Angustine-Victorine, brodeuse, rue du Château, 95, à Paris.

##### DÉCÈS.

Du 25 Juin. — DRAMARD Hère, 81 ans, avocat et ancien notaire, rue du Château, 4.

Pour les articles et faits non signés: A. G. ALLEN.

l'arcade de son sourcil et alla rejoindre le chevalier et le vicomte qui jouaient au piquet dans un coin du salon.

Pendant ce temps Hélène faisait asseoir le baron auprès d'elle, et chassant une visible préoccupation :

— Baron, lui dit-elle, j'ai une confidence à vous faire.

— Une confidence!

— Oui, on vient de me faire une déclaration des plus brillantes. Baron, ajouta-t-elle, je vous autorise à être furieux.

— Certainement, s'écria M. de Livry, je suis furieux. Qui a osé?

— Je n'en sais trop rien, mais j'ai des soupçons.

— Des soupçons! vous n'avez donc pas vu la personne?

— C'est une déclaration écrite.

— Sans signature alors?

— Sans aucune signature. On laissait, sans doute, à mon cœur le soin de deviner.

— Et comment vous est-elle parvenue?

— De la façon la plus simple et la plus primitive: je l'ai trouvée dans mon mouchoir.

— Et qui soupçonnez-vous?

— Si ce n'est ni le chevalier, ni le vicomte, ni vous...

— Nous avons pour vous trop de respect, vous le savez bien, chère comtesse, répliqua le baron.

Alors M<sup>me</sup> de Brionne se leva, prit le bras de M. de Livry avec une grâce charmante, et désignant Casimir qui, debout devant une table de jeu, s'efforçait de dissimuler ses bâillements :

— C'est donc ce jeune monsieur, dit-elle.

— Parbleu! il n'y a pas à en douter, s'écria le baron.

#### AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 40 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. Pasquier, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaussures. 52-29

#### L'Eau de la source Marie de Vais,

si efficace contre les maladies des femmes et des jeunes filles, et eau de table par excellence, s'expédie de Paris au prix de 31 fr. la caisse de 50 bouteilles capsulées, et 46 fr. la caisse de 25 bouteilles.

S'adresser au dépôt, rue de Vanves, 12, Paris.

(Voir aux annonces).

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-29

#### Un Journal parlementaire.

##### DÉPUTÉS FONDATEURS :

MM. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE, général BÉLOIT, BOUCAU, CHARTON, CHÉREUX, FAYE, FODRIGAND, GRÉVY, JONON, O. DE LA FAYETTE, LENOIR, LUGET, MÉLANT, RABEAU, RIBAUD, LÉON ROBERT, CH. ROLLAND, SÉBAST, TASSIN, TURGET, WAKSBER, WILSON, etc.

Réorganisée sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre Gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité, l'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure: le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place insuffisante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS: 16 francs par trimestre.

BUREAUX: RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

##### PRIME GRATUITE

offerte aux abonnés nouveaux :

Le Siège de Paris, un beau volume in 8<sup>o</sup>.

#### ANNONCES.

Etude de M<sup>e</sup> DAVELUY, notaire à Etampes.

#### AVIS D'OPPOSITION.

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Daveluy, notaire à Etampes, le vingt-cinq juin mil huit cent soixante-quinze, M. LIARD a cédé le fonds de commerce qu'il exploitait à Etampes, à M. PAVARD, moyennant un prix convenu entre les parties.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> Daveluy.

et s'échauffant aussitôt: Ah! continua-t-il, il ose se conduire ici comme chez les personnes qu'il fréquente d'ordinaire, je vais...

Hélène comprit que l'ardeur toute juvénile de M. de Livry allait l'entraîner trop loin, et le retenait à ses côtés :

— Pas tant de zèle, mon ami, lui dit-elle, vous me débobligeriez. Je ne devrais même attacher aucune importance à cette lettre; mais ma position est un peu fautive, et si je ne coupais court aujourd'hui à ces sortes de déclarations, je risquerais d'en recevoir d'autres: je vais donc vous prier de me rendre un service.

— Tout à vos ordres, dit le baron encore un peu agité.

— Faites comprendre le plus doucement possible à ce jeune homme l'inconvenance de sa conduite, continua M<sup>me</sup> de Brionne, et s'il ne montre aucun repentir, laissez-lui entrevoir qu'il ferait peut-être mieux de ne pas revenir ici. Je vous demande pardon de vous charger de cette mission.

— Comment donc! mais elle m'enchanterait, s'écria M. de Livry rayonnant, et il fit un pas vers Casimir.

La comtesse le retint encore et ajouta :

— J'aurais pu parler moi-même à M. Casimir, mais j'ai craint ou bien d'être trop sévère, ce qui serait ridicule ou bien de ne l'être pas assez, ce qui lui paraîtrait peut-être un encouragement, s'il est fat.

— Il doit l'être, comtesse, n'en doutez pas.

— Raison de plus. Veuillez donc être mon interprète, justement le voici qui revient de ce côté; je vous laisse avec lui.

A. BELOT. (La suite au prochain numéro).

Etude de M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION  
Le Dimanche 11 Juillet 1875, à une heure,  
Par le ministère de M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes,  
EN LA MAISON CI-APRÈS INDIQUÉE.  
**MAISON BOURGEOISE**  
Sise à Etréchy, rue Fontaine,  
Avec  
COUR, JARDIN ET DÉPENDANCES.

Cette Maison dépend de la succession de M. LIGNEAU.  
S'adresser, pour tous renseignements :  
A M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

Etude de M<sup>e</sup> DROMERY, avoué à Paris,  
Rue Laffitte, 52.

**VENTE**  
AU PALAIS DE JUSTICE, A PARIS,  
Le Mercredi 14 Juillet 1875, à deux heures,  
D'UNE  
**GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ**  
dite  
**TERRE DE BONNEVAUX**  
Arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise),  
D'UNE CONTENANCE TOTALE DE  
**288 hectares 88 ares;**  
Château, Ferme, Terres labourables, Bois, Prés, Vignes,  
Eaux vives, Chasse, Pêche.

Mise à prix... **290,000 fr.**  
S'adresser, pour les renseignements :  
A M<sup>e</sup> PAULIN-LAURENS, avoué à Etampes. 2 2

**A LOUER**  
**BELLE FERME**  
de 54 hectares,  
d'un seul tenant,  
Située dans l'arrondissement de Pontoise.

Terres d'excellente qualité.  
S'adresser, pour les renseignements :  
A M<sup>e</sup> GENDROT, notaire à Pontoise. 6 5

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes.

**ADJUDICATION**  
En l'Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE.  
Le Dimanche 1<sup>er</sup> Août 1875, à midi,  
D'UNE  
**MAISON**  
AVEC JARDIN,  
Sise à Etampes, rue du Perray, n<sup>o</sup> 60,  
ET DE CINQ PIÈCES DE  
**TERRE, BOIS & VIGNE**  
Sises terroirs d'Etampes et de Morigny.

Dépendant des successions de M. et M<sup>me</sup> FABY.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL DEVAUX, avoué à Pithiviers  
(Loiret).

**VENTE D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ** à Malesherbes  
(Loiret), Grande-Rue de Fontainebleau, comprenant :  
grande maison bourgeoise, communs, maison de jardinier, grande volière, jardins d'agrément, jardin potager, serre, canal, bois d'arbres à haute futaie.  
Contenance : 3 hectares 49 ares 35 centiares.  
Le dimanche 25 juillet 1875, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Gibier, notaire à Malesherbes, en 29 lots, qui pourront être réunis.  
Mise à prix totale... 30.000 francs.  
S'adresser à M<sup>e</sup> Paul Devaux, Delanoue et Campion, avoués à Pithiviers; audit M<sup>e</sup> Gibier, à M<sup>e</sup> Haute-feuille, notaire à Etampes, et à M<sup>e</sup> Boudin, notaire à Puiseaux.

**UNE MAISON** DE PREMIER ORDRE à Bordeaux.  
propriétaire de vignobles à Margaux, St Emilion, Lamarque (Médoc), ainsi qu'à Cognac, ayant obtenu la plus haute récompense à l'Exposition de Vienne, accepterait, dans les contrées où elle n'est pas représentée, des représentants et voyageurs sérieux et honorables. — Conditions avantageuses.

Par suite d'une erreur, plusieurs demandes ne sont pas parvenues à la maison. Recrire de suite à M. B. D., 4, rue Donissan, Bordeaux.



**SOURCE MARIE** **VALS** **SOURCE SOPHIE**  
EAUX MINÉRALES TONIQUES, APÉRITIVES, DIGESTIVES ET TRÈS GAZEUSES.  
L'eau de la source MARIE, la plus ancienne de VALS et la seule honorée d'une médaille. Souveraine dans les maladies de l'appareil génital et du système nerveux, elle est SANS RIVALE contre les affections auxquelles sont sujettes les femmes et les jeunes filles. — Eau de table par excellence, légère à l'estomac, rafraîchissante et très-digestive, elle ne trouble pas du tout le vin et produit une boisson gazeuse des plus agréables.  
VALS-SOPHIE remplit toutes les indications de VALS-MARIE, mais elle est plus minéralisée et plus énergique. L'efficacité de ces eaux est confirmée par les nombreuses attestations de médecins et de malades; elles peuvent être transportées en tous pays sans la moindre altération.  
S'adresser, p<sup>r</sup> les expéditions à MM. GAUCHERAND frères, à VALS (Ardèche), ou au DÉPOT, rue de Valenciennes, 42, PARIS.

**VÉRITABLE JUS DE BIFTECK**  
Du Docteur X. ROUSSEL  
ALIMENTATION RECONSTITUANTE  
Des Convalescents, des Vieillards, des Opérés, des Femmes, des Nourrices et des Enfants débilités.  
Le Jus de Bifteck se prend immédiatement avant ou après le repas, à la dose d'un petit verre à liqueur pour les adultes, et d'une cuillerée pour les enfants.  
Prix du flacon : 3 fr. 50 cent.  
A ÉTAMPES, chez M. DELISLE, pharmacien. 52-14

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE.  
ADMINISTRATION : 56, rue Jacob, à Paris, chez FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C<sup>e</sup>.  
**COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :**  
**PREMIÈRE ÉDITION.** Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte.  
PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.  
**DEUXIÈME ÉDITION.** Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois.  
PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.  
**TROISIÈME ÉDITION.** Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois.  
PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.  
**QUATRIÈME ÉDITION.** Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure coloriée à l'aquarelle chaque semaine.  
PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.  
**LES PATRONS ILLUSTRÉS,** autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 1 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la MODE ILLUSTRÉE, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés simultanément et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.  
Les abonnements à la MODE ILLUSTRÉE peuvent se faire aussi pour trois mois, seulement à dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.  
L'Administration de la MODE ILLUSTRÉE, rue Jacob, 56, à Paris, désirant soumettre son journal à l'examen du public, envoie un numéro gratis et franco à quiconque en fait la demande par lettre affranchie.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.  
Etampes, le 3 Juillet 1875.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.  
Etampes, le 3 Juillet 1875.

Enregistré pour l'annonce n<sup>o</sup> Folio  
Reçu franc et centimes, décimes compris.  
A Etampes, le 1875.

**Saison d'été 1875.**  
**MAISON COLLIN**  
Place Notre-Dame, n<sup>o</sup> 19 et 21.  
VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS  
ainsi que de Première Communion.  
**GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ**  
Pour Vêtements sur mesure.  
NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES  
SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.  
**Comptoir spécial de Deuil.**

**BOULOGNE-SUR-MER**  
PAS-DE-CALAIS  
Saison d'Été 1875, Bals,  
Concerts, Théâtre : Opéra  
et Fêtes.  
Bains, Casino, Courses,  
Régates, Excursions en mer,  
Pèlerinages.  
**BAINS DE MER** 20-5

**CINQ FRANCS PAR MOIS**  
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.  
**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL**  
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris  
EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE  
Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.  
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Nadal, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 170 gravures sur acier. 90 fr.  
Vie de la très-sainte Vierge, par Le Moine, 2 vol. in-8<sup>o</sup> raisin, illustrés sur acier. 25 fr.  
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.  
Missale Romanum, splendide éd. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.  
Les Évangiles Grandes illustrations de Bida, éd. Hachette richement reliée. 700 fr.  
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.  
Grand carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.  
Géographie. Dernière édition, par Mallet-Bachelier, 8 vol. in-8<sup>o</sup>, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.  
Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.  
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.  
POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 32 fr.  
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8<sup>o</sup>. 420 fr.  
BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 42 fr.  
L'École normale. Journal d'éducation et d'instruction. Bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8<sup>o</sup>. 65 fr.  
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8<sup>o</sup>. 480 fr.  
CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8<sup>o</sup> Jésus. 400 fr.  
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8<sup>o</sup>. 80 fr.  
La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.  
OUVRAGES DE M<sup>rs</sup> MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, ANJOU, LEMERRE, ETC.  
**CRÉDIT MUSICAL**  
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.  
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.  
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix : 80 fr.  
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

**Bulletin commercial.**

MARCHE d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHE d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHE de Chartres.	PRIX de l'hectol.
26 Juin 1875.	fr. c.	2 Juillet 1875.	fr. c.	26 Juin 1875.	fr. c.
Froment, 1 <sup>re</sup> q. ....	48 74	Blé-froment .....	20 60	Blé élite .....	48 75
Froment, 2 <sup>e</sup> q. ....	48 05	Blé-boulangier .....	48 67	Blé marchand .....	47 25
Méteil, 4 <sup>re</sup> q. ....	44 70	Méteil .....	46 00	Blé champart .....	46 50
Méteil, 2 <sup>e</sup> q. ....	43 45	Seigle nouv. ....	44 34	Méteil moyen .....	45 25
Seigle .....	41 52	Orge .....	41 00	Méteil .....	43 50
Escourgeon .....	44 76	Escourgeon .....	40 00	Seigle .....	44 50
Orge .....	44 86	Avoine .....	40 67	Orge .....	44 50
Avoine .....	41 02			Avoine .....	44 35

**Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 26 Juin au 2 Juillet 1875.**

DÉNOMINATION.	Samedi 26	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 1 <sup>er</sup>	Vendredi 2
Rente 5 0/0 .....	103 95	103 85	103 95	104 00	104 07	104 25
— 4 1/2 0/0 .....	93 80	93 45	93 25	94 50	95 00	94 80
— 3 0/0 .....	64 40	63 95	64 05	64 40	63 92	64 40